

**Axes prioritaires de politique culturelle
définis dans le
contrat-programme 2009-2018 du Centre culturel MJC de Comines-Warneton.**

Le Centre culturel de Comines-Warneton inscrit dans ses priorités :

- 1. L'affirmation et la défense de l'identité et des particularités culturelles, sociales et environnementales de Comines-Warneton**
 - Par le développement d'un programme de diffusion culturelle diversifié, en apportant une attention particulière à la participation du plus grand nombre aux activités organisées
 - Par le développement d'un travail de création en général et par la sensibilisation des publics à l'art contemporain.
 - Par le développement de l'information relative aux activités organisées par ou en partenariat avec le Centre culturel.
 - Par la sensibilisation des publics aux aspects de sauvegarde du patrimoine local et par un travail sur la mémoire.
 - En suscitant une réflexion globale sur l'identité et les particularités de l'entité cominoise et de sa région et en amenant un débat sur les enjeux culturels qui sous-tendent l'action socio-culturelle et touristique de Comines-Warneton.
 - En profitant de la position centrale de Comines-Warneton vis-à-vis de la France et de la Flandre pour mener auprès des décideurs flamands et français une politique de découverte des talents francophones et bruxellois

- 2. Le décloisonnement de Comines-Warneton**
 - En développant des liens avec les régions limitrophes de Comines-Warneton : la France, la Wallonie et la Flandre
 - En amenant les Cominois à s'ouvrir sur le monde.
 - En suscitant de manière générale une réflexion sur les enjeux sociétaux.
 - En donnant aux Cominois les outils nécessaires à leur bonne intégration au niveau de leurs loisirs et du travail.

- 3. La prise de conscience des jeunes de leurs responsabilités et de leur citoyenneté**
 - En développant un programme d'activités de créativité et d'expression
 - En conscientisant les jeunes aux réalités et événements sociaux et historiques marquants

- 4. Son rapprochement des sociétés locales**
 - Par la coordination des activités
 - Par l'aide à la mise en place de projets
 - Par l'accueil des sociétés locales au sein de la MJC